La Cour d’appel autorise le recours collectif des retraités contre Vivendi

1 mai 2012

Le 29 février 2012, la Cour d’appel infirmait le jugement de la Cour supérieure du Québec ayant rejeté la requête en autorisation d’exercer un recours collectif de M. Michel Dell’Aniello (« Dell’Aniello ») en lien avec des modifications effectuées unilatéralement par Vivendi Canada inc. (« Vivendi ») au régime d’assurance maladie complémentaire offert aux retraités.

Copyright (c) Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.